

**Séance du Conseil municipal du 26 février 2015**  
**Extrait du procès-verbal**

...

**1. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2015**

Folio 5731, intervention de Mme Hochuli, rectification comme suit : Une demande a été faite *par* trois personnes (et non à trois personnes).

Folio 5739, intervention de la présidente, précision comme suit : [...] *Dans le cadre du MEP, le spécialiste de la circulation avait compté les voitures et avait également conseillé le déplacement de l'arrêt du tram.*

- Le procès-verbal ainsi amendé est adopté par 21 voix pour, soit à l'unanimité.